



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

9 NOV. 2018

PRÉFET DE PARIS

DIRECTION DE LA MODERNISATION
ET DE L'ADMINISTRATION
Bureau des élections, du mécénat et
de la réglementation économique
Section du mécénat et des associations d'intérêt général
Affaire suivie par Mme Nadine Bouillard
Tél 01 82 52 44 30
Mel :nadine.bouillard@paris.gouv.fr
Réf : AR 1059 - N° RNA W751001142

Paris, le

Le préfet de la région d'Ile-de-France
préfet de Paris
à
Madame la Présidente de l'Etablissement
Scouts et Guides de France
65 rue de la Glacière
75013 PARIS

Objet : Dépôt du rapport d'activités et de(s) comptes(s) de(s) exercice(s) 2017
Récépissé de déclaration de modification de l'administration de votre établissement

Réf. : Votre envoi du 17 juillet 2018

P.J. : 1

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, j'accuse réception des documents comptables de(s) exercice(s) 2017 que vous m'avez transmis.

Je vous rappelle que dans le cas où votre établissement aurait reçu des subventions d'un montant annuel égal ou supérieur à 153 000 € ou des dons d'un même montant, il lui appartient d'assurer la publicité des comptes et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la direction de l'information légale et administrative (www.journal-officiel.gouv.fr).

De plus, je vous adresse un récépissé de déclaration de modification de l'administration de votre établissement.

Pour le préfet de la région d'Ile de France
préfet de Paris et par délégation

L'adjoint au chef du bureau des élections, du mécénat
et de la réglementation économique


Benoit CHAPUIS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE PARIS

DIRECTION DE LA MODERNISATION
ET DE L'ADMINISTRATION
Bureau des élections, du mécénat et de
la réglementation économique
Section du mécénat et des associations d'intérêt général
Affaire suivie par Mme BOUILLARD
Tél : 01 82 52 44 30
Mel : nadine.bouillard@paris.gouv.fr
AR 1059 – N° RNA W751001142

Le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris

Conformément à l'article 3 du décret du 16 août 1901,

DELIVRE RECEPISSE DE DECLARATION DE MODIFICATION

à Mme Marie-Astrid MULLET-ABRASSART

se présentant en qualité de Présidente de l'association :

« Scouts et Guides de France »

reconnue d'utilité publique par décret en date du 13 août 1943

dont le siège est à PARIS (13^{ème}) 65, rue de la Glacière

qui a déclaré par courrier du 17 juillet 2018 reçu le 30 juillet 2018

que des modifications ont été apportées par cette association à la composition du bureau et du conseil d'administration.

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt des déclarations ou changements apportés dans l'administration de l'association sans préjuger en quoi que ce soit de leur légalité.

Paris, le

19 NOV. 2018

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France
préfet de Paris et par délégation

L'adjoint au chef du bureau des élections, du mécénat
et de la réglementation économique


Benoît CHAPUIS

Madame la Présidente de l'établissement
« Scouts et Guides de France »
65, rue de la Glacière
75013 PARIS